



## SYNDICAT MIXTE DES BASSINS ÈVRE – THAU – ST DENIS ROBINETS – HAIE D'ALOT

Siège : 2 rue des Arts et Métiers - Beaupréau – 49600 BEAUPREAU-EN-MAUGES

### **Extrait du registre des délibérations** **Séance du Comité Syndical du 23 juin 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois du mois de juin à 20H30, les membres du Comité Syndical se sont réunis à la salle du Prieuré de la commune déléguée d'Andrezé, commune de Beaupréau en Mauges. Sur la première convocation qui leur a été adressée le 13 juin 2025 par Monsieur Yannick BENOIST, le Président, en application des articles L.5211-1 à L.5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (ou CGCT).

#### **Étaient présents :**

##### **Cholet Agglomération :**

CA titulaires : ..... GALY Marie-Christine, MARSAULT Maurice,  
CA suppléants : ..... TIGNON Jean-Robert, BARILLERE Jean René

##### **Mauges Communauté :**

MC titulaires : ..... AUDOIN Dominique, BACLE Philippe,  
..... BENOIST Yannick, BIDEZ Antoine, BRIAND Benoît,  
..... CAILLAULT Guy, MARTIN Luc,  
MC suppléants : ..... BIGEARD Jacques, BRUNEAU Michel,  
..... DAVID Richard, TILLEAU Jean-Luc

#### **Délégués absents excusés :**

Cholet Agglomération : DELAUNAY Patrice, ROCHAIS Sylvie, FEVRIER Jean-Claude, RIGOULAY Michel  
Mauges Communauté : BILLET Isabelle, ARROUET Chrystelle, DUBILLOT Valéry, DOUGÉ Christophe,  
GALLARD Christophe, MARTIN Freddy, MOUY Olivier, ROCHARD Bruno, JEANNETEAU Henry-Noël, M  
GRATON Henri, LEBRUN Régis, PAGEAU Michel  
Communauté de Communes Loire Layon Aubance : LAVENET Vincent, RICHOUX Martine

**Nombre de délégués titulaires en exercice : 21**

**Nombre de délégués présents : 15**

**Nombre de délégués ayant le pouvoir de vote : 15**

M MARSAULT Maurice est nommé secrétaire de séance.

Yannick BENOIST informe l'assemblée de l'absence de Christian BREGEON au comité syndical, car en arrêt de travail jusqu'au 18 juillet.

## **Ordre du jour :**

Approbation du compte-rendu du comité syndical du 17 mars 2025

- Milieux aquatiques
  - ✓ Programmation 2025 travaux sur les cours d'eau et mares
  - ✓ Baux de pêche sur les propriétés du syndicat (délibération)
  
- Animation bocage et zones tampons
  - ✓ Pacte en faveur de la haie de l'Etat ; plan haie de la région PDL : demande de subventions (délibération)
  - ✓ Bilan des actions depuis janvier
  - ✓ Point sur les zones tampons potentielles
  - ✓ Point sur les potentiels linéaires saison 2025/2026
  
- Animation agricole
  - ✓ Facturation agriculteurs reste à charge diagnostics MAEC 2023/2024 (délibération)
  - ✓ Bilan des engagements MAEC 2025
  - ✓ Journées techniques à venir
  
- Gestion quantitative
  - ✓ Etude de déconnexion des plans d'eau : avenant au marché d'étude (délibération)
  - ✓ Etude HMUC : avenant au marché d'étude (délibération)
  - ✓ Suivi des étiages
  
- Sensibilisation et communication
  - ✓ Animations scolaires
  
- Administratif
  - ✓ Rapport d'activités 2024 (délibération)
  - ✓ Budget 2025 : décision modificative n°1 (délibération)
  - ✓ Assurance statutaire : adhésion au contrat groupe du CDG 49 (délibération)

Questions diverses

### **1. Ajout d'un point à l'ordre du jour**

Décision modificative n°2 : révision des crédits pour l'opération 4581100 – Boire de Drain

### **2. Approbation du compte-rendu du comité syndical du 17 mars 2025**

Après rappel de son contenu par le Président, le compte-rendu de la réunion du 17 mars 2025 n'appelle aucune remarque.

Le compte-rendu de la réunion du comité syndical du 17 mars 2025 est approuvé à l'unanimité (15 votants).

### **3. 12<sup>ème</sup> programme Agence de l'eau Loire Bretagne**

Le contexte financier contraint est présenté. A la demande de Yannick BENOIST, des éléments complémentaires, non détaillés lors du comité syndical, sont apportés dans ce compte rendu :

#### **- Milieux aquatiques**

Pour l'année 2025, l'Agence de l'eau Loire Bretagne a demandé aux syndicats de bassins versants de diminuer les enveloppes budgétaires prévues dans le cadre des Contrats Territoriaux. Ainsi pour le SMiB,

l'Agence de l'Eau a pris en compte 75% de dépenses prévues au contrat. Sur ces montants les taux de subventions restent identiques.

#### - **Agricole**

A partir de 2026, l'Agence de l'eau ne finance plus d'actions agricoles sur le SMiB. Les principales actions sont les suivantes : journées techniques, diagnostics, accompagnement individuel, communication auprès des agriculteurs.

Le budget annuel des actions agricoles est d'environ 60 000 €. L'arrêt des aides de l'Agence de l'eau au taux de 50% correspond à une perte potentielle de subventions de 30 000 € annuel.

La Région a confirmé maintenir les financements des actions agricoles inscrites au CT Eau à un taux de 30%, sans toutefois compenser les baisses de financements de l'Agence de l'eau.

### **4. Milieux aquatiques**

#### - **Programmation 2025 travaux sur les cours d'eau et mares**

##### Travaux bassin versant de l'Abriard :

- Abriard (1km): ripisylve, clôtures, passages à gué, passerelle
- Ruisseau de Leppo (0,7km): ripisylve, franchissements, clôtures, lit mineur, abreuvoirs, réouverture de zones humides, mares
- Ruisseau de la Treugnardière (0,8km): lit mineur, débusage (100m), clôtures, ripisylve, franchissements, abreuvoirs, mares

##### Travaux bassin versant de la Trézenne :

- Trézenne (1 km) : ripisylve, clôtures, abreuvoirs, passage à gué, mare...
- Ruisseau du Fuiet (0,6 km) : débusage, zones débordements, lit mineur, franchissements et ripisylve (étude en cours)
- Ruisseau du Grand Gât (0,9 km) : ripisylve, clôtures, abreuvoirs, 3 franchissements, travaux lit mineur.
- Ruisseau de la Boissière sur Evre (0,3 km) : ripisylve, 1 franchissement, travaux lit mineur et zones débordements.

##### Travaux Evre amont (Trémentines) :

- Èvre (2,5 km) : ripisylve, peupliers, clôtures, restauration mares et création fossé à redents, effacement d'un ouvrage, continuité sur plusieurs ouvrages, diversification du lit mineur....

##### Travaux ruisseau de la Foi :

- Ruisseau de la Foi (0,3km) : lit mineur, franchissement, réouverture zone humide mare, plantations

Concernant les travaux sur le ruisseau de la Foi, Yannick BENOIST demande si un reméandrage aurait été possible.

Denis BRANGER indique qu'il n'a pas connaissance de la manière dont la concertation s'est réalisée car ces travaux sont suivis par Guillaume BRODIN. Mais il est probable que Guillaume n'a pas réussi à négocier de reméandrage. L'objectif est donc d'apporter de la sinuosité au sein du lit actuel du cours d'eau.

### Travaux ruisseau des Robinets :

- Ruisseau des Robinets (0,5km): ripisylve, lit mineur (recharge, reméandrage), mares

### Travaux restauration de mares :

- 13 mares programmées
- Type de travaux : entretien, végétation, curage, retalutage de berges....

### Travaux ruisseau du parc de Beaupréau :

- Travaux en cours depuis le 16 juin
- Reprise des travaux de 2022 : Création de nouveaux ancrages + recharge
- Entreprise retenue : BOUCHET Vezins

### Travaux boire de Drain :

- Autorisation police de l'eau à partir de juillet si les conditions hydrologiques le permettent = reprise des travaux à partir de mi-juillet
- Travaux de diversification du lit (peignes végétaux, recharge)
- Travaux sur la continuité écologique
- Entreprise : AGEV Solutions
- Maitrise d'œuvre : Ouest Am'

Suite à la présentation des travaux prévus sur la boire de Drain, Yannick BENOIST indique qu'il sera intéressant d'aller voir ces travaux avec les membres du comité syndical une fois l'opération terminée, car les techniques utilisées ne sont pas habituelles.

Jean-Robert TIGNON rappelle que des travaux du même type avaient été réalisés à la Jubaudière.

Denis BRANGER confirme que des travaux similaires avaient été réalisés avec la fédération de pêche, en mélangeant à la fois du minéral et du végétal sous forme de peignes végétaux. Ces travaux ont bien évolué dans le temps, avec une accumulation de sédiments dans les aménagements, permettant une bonne stabilisation des berges.

### Suivi température :

La Fédération de pêche du Maine et Loire a installé 8 sondes températures sur le territoire du SMiB en 2024 pour suivre la température des cours d'eau tout au long de l'année.

Pour compléter ce suivi, le SMiB a installé au printemps 2025 12 sondes supplémentaires sur les affluents de l'Evre et sur les bassins versants Robinets – Haie d'Alot.

Yannick BENOIST demande ce qui peut être fait des résultats du suivi de température.

Denis BRANGER indique qu'il faut plusieurs années de recul et beaucoup de données avant d'interpréter les résultats. Donc pour l'instant il n'est pas possible d'utiliser les données. L'idée sera de voir comment réagissent les cours d'eau au niveau de la température, notamment en lien avec les conditions climatiques, les débits, ou encore l'impact de l'ombrage.

La fédération de pêche est aussi intéressée par ce suivi, pour voir l'impact sur les espèces. Ils observent des diminutions voire disparitions de certaines populations de poissons. On sait aussi que des températures trop élevées peuvent être néfastes voire létales pour certaines espèces.

Laurine TIGNON ajoute que ce suivi température pourrait aussi être utile dans des études HMUC ou un PTGE, mais qu'il n'y a pas assez de données et de recul pour l'instant.

Suivi qualité d'eau :

Le SMiB a mis en place un suivi physico-chimique sur les bassins versants Robinets – Haie d'Alot. Chaque mois, une analyse est réalisée sur deux points différents.

Des indicateurs biologiques ont également été mise en place sur les futures zones de travaux :

- IPR : Indice Poissin Rivière
- I2M2 : Indice Invertébrés Multi-métrique (macro-invertébrés)
- IBD : Indice Biologique Diatomées

Ces mêmes indices seront réalisés après travaux pour voir l'évolution du milieu.

- **Baux de pêche sur les propriétés du SMiB**

- Sollicitation FDPPMA et AAPPMA Scion Florentais
- Propriétés SMiB (ND du Marillais) : 6 parcelles
- Durée : 5 ans
- Contenu possible :
- Entretien cours d'eau
- Surveillance
- Respect réglementation pêche
- Pêche électrique

Luc MARTIN demande l'origine de l'acquisition des parcelles.

Yannick BENOIST et Denis BRANGER expliquent que ces parcelles sont la propriété du SMiB depuis de nombreuses années. La majorité a été acquise en 1985 lors de l'achat du barrage. Le but était d'acheter les parcelles autour pour avoir accès au barrage. Puis quelques achats de parcelles supplémentaires à proximité ont été faits au fur et à mesure des opportunités.

Le Comité syndical après avoir délibéré, à l'unanimité (15 votants) :

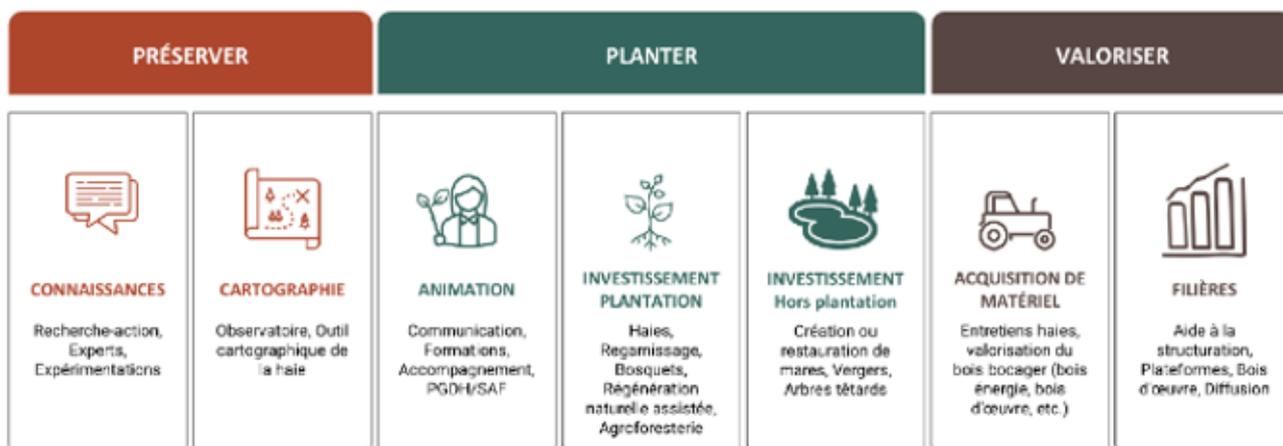
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer un bail de pêche avec l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA) dénommée : « Le Scion Florentais »
- **AUTORISE** Monsieur le Président à engager toutes les formalités se rapportant à cette décision.

**5. Animation bocage et zones tampon**

- **Pacte en faveur de la haie, demande de subvention**

**PAYS DE LA LOIRE BOCAGE**

Actions et aides en faveur du bocage en Pays de la Loire



David RENEVRET indique que sur la campagne 2025/2026, le dispositif de financement du pacte ne permet pas de planter sur des parcelles non agricoles.

Il précise que la délibération concerne uniquement l'année 2025. En 2026, s'il n'y a plus de financements via le pacte, il est envisageable que l'Agence de l'eau puisse financer des travaux de plantation de haies s'ils sont inscrits au CT Eau.

Le Comité syndical après avoir délibéré, à l'unanimité (15 votants) :

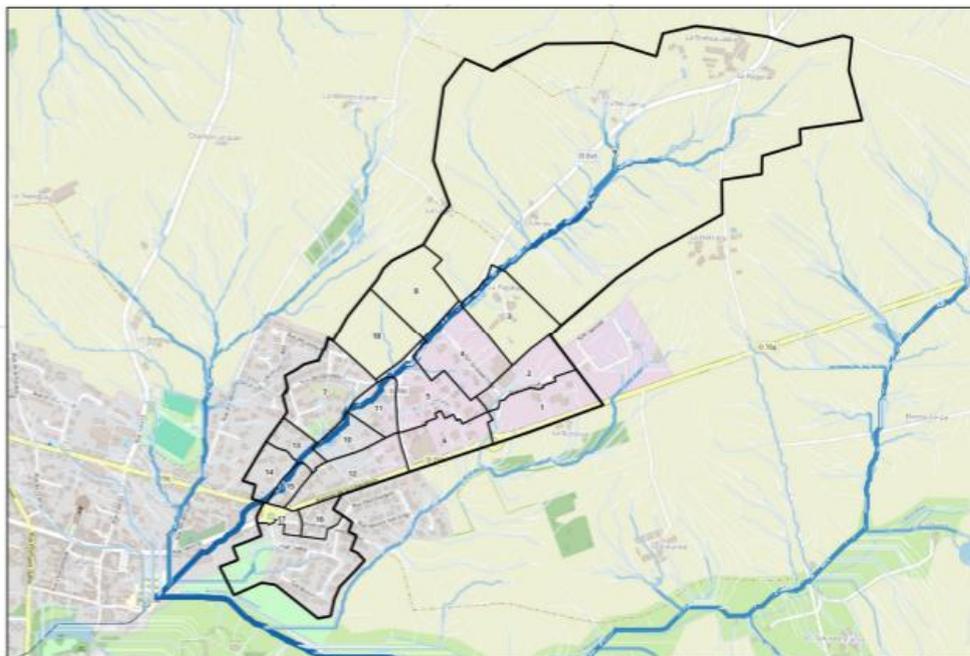
- **DEPOSE** les demandes de subventions
- **SOLLICITE** une participation financière au taux le plus élevé possible auprès des différents dispositifs financiers :
  - Pacte en faveur de la haie (DRAAF) : volets animation et investissement
  - Plan Région en faveur de la haie (Région Pays de la Loire) volets animation et investissement
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents se rapportant à cette opération.

Forfaits pour la plantation de haies en vigueur au 01/04/25	
Montant éligible pour un arbre/arbuste de haie	12,50 € / arbre
Coût supplémentaire pour une haie sur talus (hauteur minimum de 50cm)	+ 4,50 € / arbre
Forfait en vigueur au 01/04/2025	
Montant éligible pour un arbre de haut jet agroforestier	32,30 € / arbre

Marie-Christine GALY s'excuse et quitte l'assemblée pour le reste de la réunion.

- **Accompagnements techniques**

Sur l'accompagnement de Mauges Communauté à Jallais, David RENEVRET indique que sur le secteur en question il y a à la fois des pratiques agricoles qui ont un impact hydraulique, et la topographie avec une roche mère peu profonde qui accélère la circulation de l'eau. Des plantations de haies sont envisagées en bas de pente.



Extrait du SIG – Axe de ruissellement et BV

Lors de la présentation de l'accompagnement des collectivités dans leur prise de décision pour les demandes de déplacements de haies, Guy CAILLAULT ajoute que sur Mauges-sur-Loire, cet accompagnement permet de travailler en amont ou en cours du dépôt de dossier, pour assurer un suivi assez tôt dans la démarche de l'agriculteur. Yannick BENOIST mentionne le fait qu'à l'avenir, il faudra pouvoir valoriser ce travail du SMiB auprès des communes.

En ce qui concerne l'accompagnement du CEN dans leurs plans de gestion des sites ENS et réserves naturelles régionales, Yannick BENOIST propose que le SMiB prenne un temps avec le CEN pour faire un point sur ce qui a fonctionné ou non, et voir ce qui pourrait être fait à l'avenir pour améliorer la gestion de ces sites.

- **Animations, sensibilisation**

David RENEVRET indique que des actions de sensibilisation et d'animation aux rôles de la haie, ont été réalisées auprès de publics variés (agriculteurs, élus, scolaires...),



## 6. Animation agricole

- **Facturation agriculteurs reste à charge diagnostics MAEC 2023/2024**

En 2023 et 2024, les diagnostics MAEC ont été réalisés par la Chambre d'agriculture, et facturés au SMiB. La DRAAF subventionne en partie le coût des diagnostics. Le reste à charge, subventions déduites est ensuite facturé aux agriculteurs, selon les montants suivants.

Facturation diagnostics MAEC 2023 :

- 40 diagnostics, dont 1 non retenu
- Reste à charge / agriculteur = 292 € TTC

Facturation diagnostics MAEC 2024 :

- 37 diagnostics, dont 3 non retenus
- Reste à charge / agriculteur = 287 € TTC

Une facture sera envoyée par courrier à chaque agriculteur.

Guy CAILLAULT informe qu'un courrier sera également envoyé aux agriculteurs qui n'ont pas été retenus dans une mesure MAEC pour leur informer que les diagnostics réalisés ont été pris en charge par le SMiB.

Le Comité syndical après avoir délibéré, à l'unanimité (14 votants) :

- **AUTORISE** Monsieur le Président à émettre un titre de recette correspondant aux montants facturés aux agriculteurs
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer tous documents se rapportant à cette opération.

- **Bilan des engagements MAEC 2025**

32 demandes d'engagement (44% de bio)

Diagnostics à réaliser avant le 15 septembre :

- 18 diagnostics Chambre d'agriculture
- 9 diagnostics Actis Environnement (CER)
- 5 diagnostics SMiB

- **Journées techniques**

Bilan des dernières journées techniques passées :

- 26 mars : pérenniser les prairies et optimiser la couverture des sols – Le Fuiet  
24 agriculteurs présents + MFR Chemillé
- 12 juin : raisonner la fertilisation dans mon verger – Bouzillé  
5 arboriculteurs présents

Journées techniques à venir :

- 26 juin : gestion de l'eau en maraichage – Mauges-sur-Loire
- 1er juillet : le numérique au service d'une agriculture durable – Bourgneuf en Mauges et Le Fief Sauvin
- 2 juillet : réduction des intrants et économies d'eau en arboriculture – Mauges-sur-Loire
- 15 juillet : maintenir la production d'un verger en économisant la ressource en eau – Mauges-sur-Loire

## 7. Gestion quantitative

- **Etude de déconnexion des plans d'eau : avenant au marché d'étude**

Le marché ayant été attribué en 2020, et en raison des demandes complémentaires de la part de la DDT ainsi que des ajustements des scénarios pour qu'ils correspondent au mieux aux besoins des agriculteurs et des particuliers, le bureau d'étude a demandé une révision budgétaire pour la phase 3.

Le Comité syndical après avoir délibéré, à l'unanimité (14 votants) :

- **DECIDE** de valider l'avenant concernant la durée de réalisation de l'étude jusqu'au 31 décembre 2025 et l'augmentation budgétaire de 20 165 € HT,
- **AUTORISE** le Président à engager toutes les démarches se rapportant à cette décision.

- **Etude HMUC : avenant au marché d'étude**

Yannick BENOIST indique que l'objectif est de terminer le rendu final de l'étude HMUC avant la fin du mandat.

Jean-Robert TIGNON nuance cet objectif en précisant que si la CLE doit valider l'étude HMUC fin février 2026, il y a un risque que les services de l'Etat ne soient pas présents (période pré-électorale). Si l'étude n'est pas terminée d'ici la fin du mandat actuel, elle pourra l'être au début du prochain mandat. Il y a très peu de risques que la future équipe remette en cause l'étude si celle-ci est quasiment terminée et nécessite uniquement une validation finale.

Guy CAILLAULT ajoute que la phase 4 peut entraîner beaucoup de discussions, ce qui peut prendre plus de temps que prévu dans l'avancement de l'étude.

Le Comité syndical après avoir délibéré, à l'unanimité (14 votants) :

- **DECIDE** de prolonger la durée de réalisation de l'étude jusqu'au 2 mars 2026,
- **AUTORISE** le Président à engager toutes les démarches se rapportant à cette décision.
  
- **Suivi des étiages**

Le suivi des étiages, toutes les 2 semaines, a repris depuis le 21 mai, sur 41 points. Le bilan du dernier suivi effectué le 18 juin montre que certains points sont déjà en assec (bassin versant des Robinets et de la Haie d'Alot) ou en écoulement non visible (bassin versant de la Thau).

## **8. Sensibilisation et communication**

- **Animations scolaires**

Animations 2024/2025 réalisées :

- 3 animations Fédération de pêche 49
- 41 Animations CPIE
- 10 182 €, Reste à charge ~ 4 700 €

Sur l'année scolaire 2025/2026, l'agence de l'eau a annoncé qu'elle n'attribuerait pas de subventions.

Il est donc proposé de maintenir des animations en 2025/2026, mais en réduisant le coût :

- 7 000 €
- 30 % de financement de la région
- Reste à charge ~ 4 900 €

Benoît BRIAND illustre le fait que les animations fonctionnent bien auprès des écoles : le budget avait été augmenté en 2023, et malgré ce budget supérieur il y a eu trop de demandes en 2024 ce qui a nécessité une priorisation. Etant donné l'arrêt des financements par l'Agence de l'Eau la question s'est posée de ne pas poursuivre les animations scolaires. Mais ces animations sont très attendues et appréciées de la part des écoles. Pour ne pas rompre la dynamique, il est proposé de poursuivre les animations, mais avec un budget plus réduit, en faisant en sorte que les animations puissent bénéficier à plusieurs écoles sur l'ensemble du territoire.

Denis BRANGER évoque l'intérêt de faire le lien entre les animations et les travaux milieux aquatiques qui ont été réalisés. Avec le double objectif de mettre en valeur les travaux réalisés, et proposer des sites intéressants pour les élèves.

Yannick BENOIST indique que pour les années suivantes, il faudra probablement trouver des financements complémentaires, auprès des communes ou autres.

Benoît BRIAND ajoute qu'il sera intéressant (après les élections) d'inviter les élus locaux à participer à ces animations, pour que le SMiB soit bien identifié auprès des écoles. C'est à la fois intéressant pour les élus et pour le SMiB.

## **9. Gestion administrative**

- **Rapport d'activité 2024**

En vertu de l'article L 5211-39 du CGCT, le président du SMiB adresse chaque année, à chaque collectivité membre un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Le rapport d'activité 2024 a été envoyé par mail aux membres du Comité syndical le 13 juin 2025. Celui-ci ne soulève pas de remarques de la part des membres présents.

Le Comité syndical après avoir délibéré, à l'unanimité (14 votants) :

- **APPROUVE** le rapport d'activité 2024
- **DONNE POUVOIR** à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à la diffusion de ce rapport auprès de ses trois adhérents.

#### - **Adhésion au contrat d'assurance groupe statutaire**

Le Président rappelle au comité syndical que par délibération en date du 29 septembre 2022, le syndicat a chargé le Centre de Gestion de souscrire pour son compte un contrat d'assurance groupe garantissant les risques financiers incombant à la collectivité en matière statutaire, à l'exception du congé de maladie ordinaire.

Vu le contrat groupe conclu par le Centre de Gestion auprès de Groupama LOIRE BRETAGNE (porteur du risque) et SIACI SAINT HONORE (Courtier).

Considérant les taux proposés :

Statut des agents	Collectivités - 121 agents	Collectivités + 120 agents
agents CNRACL	7,23 %	7,23 %
agents IRCANTEC	0,99 %	0,99 %

Le Comité syndical après avoir délibéré, à l'unanimité (14 votants) :

- **VALIDE** l'adhésion au contrat d'assurance groupe « risques statutaires » conclu par le Centre de Gestion auprès de Groupama LOIRE BRETAGNE (porteur du risque) et SIACI SAINT HONORE (Courtier)
- **AUTORISE** M. le Président à signer la convention avec le Centre de Gestion afin de faire adhérer la collectivité au contrat d'assurance groupe avec couverture des charges patronales, à compter du mois de juillet 2025,
- **PRECISE** que les crédits correspondants à la dépense seront inscrits au budget 2025

#### - **Décision modificative n°1 au BP 2025 – Virements de crédits**

A la demande de la Trésorerie de CHOLET, il est nécessaire d'effectuer des virements de crédits des comptes 4581 et 4582, afin de créer des opérations de travaux.

Le Comité syndical après avoir délibéré, à l'unanimité (14 votants) :

- **VALIDE** la décision présentée.

22h55 Jean-René BARILLERE s'excuse et quitte l'assemblée pour le reste de la réunion.

- **Décision modificative n°2 au BP 2025**

-

Il est nécessaire de réviser les crédits pour l'opération 4581100 – Boire de Drain.

Le Comité syndical après avoir délibéré, à l'unanimité (13 votants) :

- **VALIDE** la décision présentée.

## **10. Questions diverses**

- **Prochaine réunion**

Pour le prochain comité syndical, Yannick BENOIST propose la date du 15 septembre 2025.

- **Forum de l'eau**

Benoit BRIAND informe qu'un forum de l'eau est prévu en 2025, le vendredi 7 novembre après-midi à Chemillé, suivi d'un spectacle ouvert au public le soir.

La séance est levée à 23h02

Yannick BENOIST  
Président du SMiB



**SMiB**  
Èvre - Thau - St Denis  
Robinets - Haie d'Alot